

Projet immobilier : la dent creuse sera comblée.

L'endroit, communément appelé « dent creuse » est situé place SaintTugal, en face du tribunal. Actuellement, c'est plutôt une verrue dans le paysage. François Zocchetto a annoncé que le terrain avait trouvé preneur. Avec un vaste projet immobilier (2 700 m² de surface de plancher au titre du programme prévisionnel). L'entreprise Heude bâtiment (Ernée) a fait l'acquisition du terrain, pour 160 000 €. Et pas uniquement pour y faire pousser des fleurs. « Cette entreprise a pour projet de réaliser une dizaine de logements d'une surface de 90 m² environ, sur plusieurs niveaux, explique le maire. Il est aussi prévu la construction de deux maisons de 110 m². » Au rez-de-chaussée d'un des bâtiments, l'entreprise Heude envisage la réalisation de bureaux et de locaux commerciaux. Le maire n'a pas donné de calendrier concernant ces projets immobiliers. À proximité, rue Renaise, la ville envisage de vendre une maison, assez vétuste, qui lui appartient. S'agissant de l'îlot Val-de-Mayenne, la ville confirme le rachat de l'ancien cabinet des huissiers. (Ouest-France du 17 septembre).



Accédez au [journal numérique Projet immobilier : la dent creuse sera comblée](#)
Découvrez les [offres d'abonnement numérique](#)

www.lesamisduvieuxlaval.fr

VILLE DE LAVAL
DÉLIBÉRATION conseil municipal du 5 octobre 2015

CESSION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER PLACE SAINT-TUGAL À LA SOCIÉTÉ HEUDE BÂTIMENT

N° S 464 - UTEU - 6
Rapporteur : Xavier Dubourg

Le conseil municipal de la Ville de Laval,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2241-1,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L. 1111-1 et L. 3211-14,

Vu l'avis de France Domaine en date du 15 septembre 2015,

Considérant que sur l'emplacement des anciens cinémas de la place Saint-Tugal, la ville de Laval dispose d'un terrain de 850 m² environ, libre d'affectation dans le quartier historique de son hyper-centre,

Que pour mettre en œuvre sa politique de redynamisation et de densification du centre-ville de Laval et favoriser la création d'une nouvelle offre de surfaces destinées au logement, elle a décidé de mettre en vente ce terrain dont la situation remarquable nécessite un traitement urbanistique et architectural de qualité,

Que la société Heude Bâtiment a élaboré un projet qui répond à ces objectifs,

Qu'elle y prévoit la réalisation d'un immeuble neuf comportant des bureaux en rez-de-chaussée, une dizaine de logements et propose d'en faire l'acquisition au prix de 160 000 €, net vendeur,

Que le service des domaines a estimé que ce montant n'appelait pas d'observation,

Sur proposition de la commission urbanisme - travaux - écologie urbaine,

DÉLIBÈRE

Article 1er

La ville de Laval vend à la société Heude Bâtiment, ou à toute personne morale qui pourrait lui être substituée, un ensemble immobilier sis place Saint-Tugal, cadastré CI 168, 328, 461, pour une superficie d'environ 850 m² environ au prix de 160 000 €, net vendeur. La destination principale du bien est à usage de logement.

L'acte de vente devra être signé au plus tard sous un délai de deux ans à compter de la notification de la présente délibération à l'acquéreur. Si l'acte de vente ne pouvait être signé, pour un motif quelconque tenant à l'une ou l'autre des parties, la présente délibération deviendrait sans objet et l'acquéreur ne pourrait prétendre à aucun droit.

Article 2

Le maire ou son représentant est autorisé à signer toute pièce à cet effet.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le maire,